



Conférence sur la sécurité et le commerce du sexe

Résumé du rapport

Elizabeth Kwan, consultante
2014



Résumé

La Conférence sur la sécurité et le commerce du sexe de Prévention du crime Ottawa s'est déroulée le 13 juin 2014, à l'hôtel de ville d'Ottawa. Ont participé à cette conférence 140 partenaires communautaires et intervenants, dont des fournisseurs de services, le Service de police d'Ottawa, des résidents et des travailleurs de l'industrie du sexe.

La Conférence a eu lieu peu après la présentation par le gouvernement du Canada du projet de loi C-36, la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*. Ce projet de loi, qui donne suite aux conclusions de la Cour suprême à la fin 2013 – lesquelles invalidaient certaines dispositions législatives touchant la prostitution –, criminalise l'achat de services sexuels et propose de nouvelles restrictions quant à la prostitution.

La Conférence sur la sécurité et le commerce du sexe a rassemblé divers partenaires communautaires et intervenants, qui ont cherché des solutions pour améliorer la sécurité de la communauté, en particulier celle des travailleurs de l'industrie du sexe.

À l'issue de la Conférence, les participants avaient formulé et classé par priorité 43 recommandations favorisant la sécurité dans le contexte des changements juridiques entourant le commerce du sexe.

Parmi celles-ci, deux (2) devraient être intégrées à toutes les mesures à venir : 1) l'inclusion des travailleurs de l'industrie du sexe, et 2) l'amélioration constante de la relation et de la confiance entre les travailleurs de l'industrie du sexe et les partenaires communautaires, y compris les fournisseurs de services, les résidents et la police.

Les quarante et une (41) recommandations restantes ont été regroupées par domaine de priorité. Voici ces domaines en ordre décroissant :

Logement abordable et sécuritaire et endroits sûrs (52 votes)

Unités policières spécialisées (51 votes)

Prévention de la stigmatisation (29 votes)

Politiques relatives au projet de loi C-36 et appui à celui-ci (2 votes)

Prévention du crime Ottawa prévoit de collaborer avec les partenaires communautaires à la réalisation des deux (2) premiers domaines de priorité, soit le logement abordable et sécuritaire et les endroits sûrs ainsi que la mise sur pied d'unités policières spécialisées afin d'accroître la sécurité de la communauté et des travailleurs de l'industrie du sexe. Les deux autres domaines de priorité seront confiés à des partenaires communautaires mieux à même de s'y attaquer.

CRIME
PREVENTION
OTTAWA



PRÉVENTION
DU CRIME
OTTAWA

Crime Prevention Ottawa

Partners for a safer community

110 Laurier Avenue West, Ottawa, ON K1P 1J1

Tel: **613 580 2424**, ext. **22454**

Fax: **613 580 2593**

Email: **cpo@ottawa.ca**

Prévention du Crime Ottawa

Ensemble vers une communauté plus sécuritaire

110, av. Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Tél. : **613 580 2424**, poste **22454**

Télec. : **613 580 2593**

Courriel : **pco@ottawa.ca**

crimepreventionottawa.ca

preventionducimeottawa.ca

